



Dans le cadre de l'élaboration de son Schéma Directeur d'Aménagements Cyclables, la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne souhaite mieux connaître vos pratiques ainsi que vos besoins de déplacements quotidiens, actuels et futurs, notamment en termes de mobilité cyclable et piétonne. Vos retours nous permettront d'avoir une analyse plus fine des attentes concernant la mobilité sur le territoire et de pouvoir ainsi proposer des actions concrètes qui répondront à vos besoins. Le but premier du Schéma Cyclable est d'améliorer la qualité de vie des habitants de la Châtaigneraie, vos réponses sont donc essentielles.

Merci pour votre participation

Les résultats sont anonymes

Merci de retourner le questionnaire **au plus tard le 11 mai 2025** :

- **A l'accueil de la Communauté de communes, de votre mairie ou dans les Maisons France Services**
- **Par mail à l'adresse suivante : accueil@chataigneraie15.fr**

Si vous préférez répondre en ligne à cette enquête, flashez le code ci-dessous :



1. PROFIL

1) Dans quelle tranche d'âges vous situez-vous ?

- < 18 ans 18 – 30 ans 30 – 62ans 63 – 75 ans > 75 ans

2) Etes-vous :

- Actif Retraité élève/étudiant En recherche d'emploi

3) Dans quelle commune habitez-vous ?

4) Dans quelle commune travaillez-vous ?

5) Quel(s) mode(s) de déplacement utilisez-vous le plus souvent pour vous rendre au travail/étude ou sur les lieux que vous fréquentez le plus ? (Plusieurs réponses possibles)

- Le vélo classique (VTC, VTT, sans assistance électrique)
 Le vélo à assistance électrique (VAE)
 La voiture
 Le bus régional (transport scolaire_ou lignes régulières)
 Les transports en commun
 Le covoiturage
 La trottinette
 La marche à pied

6) Aimeriez-vous utiliser moins la voiture si des alternatives étaient possibles ?

- Oui
 Non

2. PRATIQUE DU VELO

7) Quel(s) service(s) ou lieu(x) de loisir que vous fréquentez pouvez-vous rejoindre en vélo (stade, gymnase, boulangerie, etc.) ? Précisez la commune

8) Quel(s) service(s) ou lieu(x) de loisir que vous fréquentez ne pouvez-vous pas rejoindre en vélo (stade, gymnase, boulangerie, etc.) ? Précisez la commune

9) Pour quelles raisons ?

- Distances trop importantes
- Dénivelé trop important
- Absence de stationnement sur mon lieu d'arrivée
- Manque d'aménagements sécurisés
- Manque de continuité du réseau
- Attitude dangereuse des autres usagers de la route
- Mauvais état des équipements existants
- Trafic motorisé trop important
- Autres - précisez :

10) Êtes-vous en mesure de stationner votre vélo à votre domicile de manière sécurisée ?

- Oui, je dispose d'un garage
- Oui, dans ma maison/appartement ou mon jardin/cour
- Oui, il y a un stationnement vélo sécurisé sur la voie publique, près de chez moi
- Non, j'accroche mon vélo à un support non-adapté sur la voie publique, près de chez moi
- Autre - précisez :

11) Sur votre lieu de travail ou étude, êtes-vous en mesure de stationner votre vélo de manière sécurisée ?

- Oui, mon entreprise/établissement a mis en place des stationnements sécurisés (parkings vélo, boxes, etc.)
- Oui, il y a du stationnement sécurisé sur la voie publique
- Non, j'accroche mon vélo à un support non-adapté sur la voie publique ou dans l'enceinte de mon entreprise/établissement.
- Autre - précisez :

12) Quels sont les lieux où vous souhaiteriez du stationnement vélo ?
(Précisez le nom de la commune et le point d'intérêt. Ex : Mairie, boulangerie, etc.)

Si vous êtes actif :

13) Quel est votre temps de trajet pour vous rendre à votre travail ?

- Moins de 10 minutes
- Entre 10 et 20 minutes
- Entre 20 et 30 minutes
- Entre 30 et 45 minutes
- Plus de 45 minutes

14) Quel temps supplémentaire accepteriez-vous de faire en utilisant le vélo ?

- 5 minutes
- entre 5 et 10 minutes
- entre 10 et 20 minutes
- Je ne souhaite pas allonger mon temps de transport

15) Quelles sont les actions ou équipements qui vous inciteraient à utiliser plus souvent le vélo dans vos futurs déplacements domicile-travail/étude ?

- Création d'un garage à vélos abrité à proximité de mon lieu de travail
- Mise en place de vestiaires équipés (douches/casiers) sur mon lieu de travail
- Pouvoir bénéficier de formations à la sécurité et à l'entretien des vélos
- Mise à disposition d'un espace et d'outils de maintenance/réparation des vélos sur mon lieu de travail
- Intervention régulière d'un organisme d'entretien et réparation vélo sur mon lieu de travail
- Distribution d'un kit de sécurité cycliste (gilet haute visibilité, éclairage, casque, etc.)
- Organisation d'essais de vélos et d'équipements sur mon lieu de travail
- Animation d'une communauté vélo au sein de mon entreprise (partage de bonnes pratiques, organisation de trajets collectifs, etc.)
- Mise en place du Forfait Mobilités Durables par mon employeur (*permet la prise en charge par l'employeur d'une partie des frais de ses salariés liés aux mobilités douces comme le vélo, les transports en commun ou le covoiturage – pouvant aller jusqu'à 500 euros remboursés par an et par salarié dans le secteur privé, 300 euros dans le secteur public*)
- La possibilité d'aménager mes horaires de travail
- Autres - précisez :

16) Votre employeur mène-t-il une politique encourageant les modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme (le fait de se déplacer seul dans sa voiture) ? (Plusieurs réponses possibles)

- Mise en place du Forfait Mobilités Durables
- Mise en place d'équipements : stationnement, station de réparation, douches, vestiaires, etc.
- Mise à disposition de vélos
- Incitation au covoiturage
- Mise en place d'un ramassage des salariés
- Communication spécifique à ce sujet (guide mobilités douces, newsletters, etc.)
- Organisation d'animations internes en lien avec les mobilités douces (conférences, journée du covoiturage, défi mobilité, etc.)
- Mise en place du télétravail un jour minimum par semaine
- Mise en place de formations mécanique vélo ou sécurité routière
- Mon employeur participe seulement à l'abonnement aux transports en commun
- Non, mon employeur ne mène aucune action dans ce domaine
- Je ne sais pas

17) Par quel(s) type(s) de service(s) associé(s) à la pratique du vélo seriez-vous intéressé ? (Plusieurs réponses possibles)

- Location/mise à disposition d'un vélo classique
- Location/mise à disposition d'un vélo à assistance électrique
- Service de vélos à assistance électrique en libre-service
- Service de location longue durée de vélos à assistance électrique
- Bornes de recharge pour vélos à assistance électrique
- Vélo-bus (un accompagnateur formé conduit les élèves parcourant le même itinéraire à vélo, suivant un horaire et un trajet prédéfini)
- Partage de vélos/organisation d'une association d'usagers
- Vélo-école (pour tous les âges)
- Ateliers de réparation vélos
- Bornes de réparation et de gonflage dans l'espace public
- Autres - précisez :

18) Quels aménagements vous inciteraient à utiliser davantage un vélo dans vos déplacements ? (Plusieurs réponses possibles)

- Création d'aménagements cyclables sécurisés et continus sur mon trajet (éclairage, signalisation, largeur adaptée, etc.)
- Meilleure protection des cyclistes ou séparation nette entre cyclistes et automobilistes
- Création d'itinéraires et de boucles cyclables aux alentours de ma commune
- Création d'itinéraires cyclables directs et permettant une circulation rapide
- Aménagements en faveur des cyclistes sur les ronds-points et aux intersections
- Réduction globale de la vitesse à 30 km/h en agglomération pour les véhicules motorisés
- Aucun
- Autres - précisez :

19) Quelles sont les difficultés principales que vous rencontrez lors de vos trajets à vélo ? (Aménagements dégradés, dangereux, inexistant, absence de signalétique, etc.)

20) Avez-vous des suggestions ?

Merci pour votre participation !

Politique de confidentialité : les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la Communauté de Communes châtaigneraie cantalienne. Les données collectées restent confidentielles et anonymes. Les données collectées seront traitées et conservées par notre prestataire Immergis pendant la durée de l'étude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits à maîtriser vos données personnelles (droit d'accès et de rectification, droit d'effacement) en adressant un message précisant la demande à enquete@immergis.fr et en joignant la copie d'un justificatif d'identité.